



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

05/12/2014

Dossier complet le

5/12/2014

N° d'enregistrement

F09114 PB 169

1. Intitulé du projet

Construction de serres agricoles sur la commune de Saint Brès

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom **PUCCINI**

Prénom **Marc**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de rubrique et sous rubrique | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique |
|---------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| N° 36 (avec PLU) | SHON 22 926 m ² SEUIL MINIMUM 10 000 m ² SEUIL MAXIMUM 40 000 m ² |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Construction d'une serre de type MULTICHAPELLE à usage agricole d'une surface de 22 926 m².

46,5% de la toiture de la serre sera équipée de panneaux solaires photovoltaïques polycrystallins pour une puissance de 1 915 kWc.

Les parcelles sont la propriété de M. PUCCINI et seront exploitées par la SCEA SOLFRUIT gérée par Marc PUCCINI.

Marc PUCCINI sera également le propriétaire et l'exploitant de la centrale photovoltaïque.

4.2 Objectifs du projet

La serre multichapelle sera exploitée par Marc PUCCINI via la SCEA SOLFRUIT. Elle permettra le développement de la culture d'asperges, dont la demande est en constante augmentation. La protection de la serre permettra une récolte précoce, fidélisant la clientèle de la SCEA, mais aussi assurant une mise sur le marché du produit dans une période favorable. Marc PUCCINI, certifié GLOBALCAP, cultive de manière raisonnée, cette serre permettra une conversion en agriculture biologique et ainsi élargir la cible commerciale.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les parcelles acquises récemment pour ce projet étaient cultivées en tournesol et vignes. Elles n'ont aucun espace boisé et ne nécessitent pas de travaux préalables à l'implantation de la serre.

La construction de la serre s'étalera sur 7 à 9 semaines, sur une période à choisir en automne/hiver afin de ne pas déranger les cycles biologiques de la faune locale, et en concertation avec les services concernés .

Les eaux pluviales seront gérées et collectées vers un bassin de rétention adapté. Le Dossier de loi sur l'eau et la notice environnementale ont été réalisés par un bureau d'étude spécialisé (bureau d'études SERI). Le dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau sera déposé et instruit en même temps que le permis de construire.

La centrale photovoltaïque sera équipée de modules polycristallins de couleur bleutée fabriqués en France par la société SILLIA basée à Lannion et à Vénissieux, un poste de transformation sera implanté en limite de propriété.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La serre agricole permettra à l'exploitant de mieux contrôler les cultures face aux aléas climatiques et également à terme de développer une activité agricole en agriculture biologique.

La culture mise en place sera l'asperge, la serre permettra une récolte précoce. En arrivant sur le marché plus tôt, ces récoltes fidéliseront la clientèle.

Ce projet permettra également la création d'emplois au sein des SCEA (emplois permanents et saisonniers).

L'électricité produite par la centrale photovoltaïque sera injectée sur le réseau et elle correspondra à la consommation de 1 025 foyers.

La maintenance de la centrale sera gérée par la société Urbasolar basée à PEROLS (34)

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Cette opération est soumise à permis de construire et à déclaration concernant le rejet d'eaux pluviales suivant la rubrique 2.1.5.0 de la Loi sur l'Eau.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande de Permis de Construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur |
|----------------------------|-----------------------|
| surface du terrain | 34 490 m ² |
| surface de la serre | 22 926 m ² |
| hauteur faitage | 6.3 m |
| largeur d'une chapelle | 9.6 m |
| puissance photovoltaïque | 1 915 kWc |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit La Candinière
34 670 SAINT BRES

Coordonnées géographiques¹

Long. 4° 02' 46" E

Lat. 43° 39' 30" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'usage actuel des sols est agricole avec des cultures de tournesol et anciennement de vignes.

Les parcelles sont entretenues, les sols sont nus de toute végétation autre que les cultures.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- Plan Local d'Urbanisme approuvé le 27/09/2012
- Zone A (Constructible pour les serres et bâtiments nécessaires à l'exploitation agricole)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Source : inpn.mnhn.fr/carto/metropole |
| en zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Source : inpn.mnhn.fr/carto/metropole |
| dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Source : inpn.mnhn.fr/carto/metropole |
| sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Plan de Prévention du Risque Inondation prescrit le 31/08/2006 La zone projet n'est pas concerné par ce risque |
| dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'ARS de l'Hérault ne recense aucun captage public d'alimentation en eau potable dans l'aire d'étude |
| dans un site inscrit ou classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| d'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | FR9112017 - ZPS - "Etang de Manguio" à environ 3 000m. FR9101408 - SIC - "Etang de Manguio" à environ 5 000m |
| d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

4. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

4.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Domaines de l'environnement : | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources | engendre-t-il des prélèvements d'eau ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'irrigation sera assurée par un réseau d'irrigation BRL. Les prélèvements d'eau sur le réseau BRL seront de 4 850m ³ à l'année, sur une période de mai à septembre. L'arrosage s'effectuera par goutte à goutte pour optimiser la consommation d'eau. Une vanne BRL présente sur la parcelle permet à M. PUCCINI d'adapter son abonnement. |
| | impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les cultures sous serres seront réalisées en sol par l'implantation de griffes d'asperges |
| | est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les matériaux extraits lors du creusement du bassin de rétention des eaux pluviales seront réutilisés sur site afin d'égaliser la surface des parcelles. |
| | est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les parcelles du projet sont entièrement cultivées et le projet ne prévoit aucun défrichage, ni atteinte à la végétation naturelle environnante. De nouvelles haies d'intégration paysagère seront implantées au sud, nord et est des parcelles. Elles seront composées d'essences locales. |
| | est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les zones protégées considérées (natura 2000) sont des vastes zone humide, ensemble de marais, prairies humides. La zone projet n'est pas concernée par ces habitats. |

| | | | | |
|-------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les terres sont déjà cultivées. |
| Risques et nuisances | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Séisme. - zone sismicité 2 (faible) Inondation - le projet n'est pas en zone inondable |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Commodités de voisinage | Est-il source de bruit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des odeurs ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Pollutions | Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

Le projet est implanté dans un secteur agricole. Des haies arbustives seront implantées au nord, sud et est du projet. Elles permettront d'intégrer le projet dans son paysage environnant et de diminuer les covisibilités. M PUCCHINI est engagé dans une démarche d'agriculture raisonnée et l'exploitation est certifiée GLOBAL GAP. A ce titre l'implantation d'essences locales favorisant la pollinisation rentre pleinement dans ses priorités.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'analyse de la sensibilité environnementale du site et de l'incidence du projet ont été évalués dans la notice environnementale et le document d'incidence au titre de la loi sur l'eau réalisé par le bureau d'études SERI. (cf annexe jointe)

La justification agricole de ce projet et les raisons de ce choix sont présentés dans la notice Agricole également annexée à cette demande.

La création de haies paysagères permettant d'intégrer le projet dans son paysage environnant sont prévues. Elles seront composées d'essences locales adaptées au climat méditerranéen.

Nous pensons donc que ce projet peut être dispensé d'étude d'impact sur l'environnement dans la mesure où les notices et études réalisées permettent de justifier l'absence d'effets négatifs du projet sur l'environnement (eau, air, paysage, sol...) .

Les incidences du projet sur les milieux naturels et les sites NATURA 2000 seront nulles.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| 1 | L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; | X |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | X |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | X |
| 4 | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | X |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | X |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|---------------------------------------------------|
| * Notice Agricole |
| * Études du cabinet SERI: Notice environnementale |
| * Dossier Loi sur l'Eau |
| * Lettre de soutien: Association Asperge Avenir |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Montpellier

le,

03 Décembre 2014

Signature

